DES MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT a carte d'identifé à portée de clic

Berney Charles Han o Links **** 81.83.915

Je peux faire ma pré-demande en ligne

Je agane du temps

Je agane du temps

- Je m'adresse à l'une des mairies à ma Je gagne du temps
- disposition*
 - Mon titre est plus sûr

Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

FA 15 (20)(1) PERMIS DE COS MES DEMARCI

L'État simplifie mes démarches dans mon département!

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☑ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☑ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr/ et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☑ le prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☑ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☑ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☑ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☑ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

